



**FEDERATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS ET  
EDUCATEURS SOCIAUX DU CONGO  
FENECO/UNTC**

**République Démocratique du Congo  
17, avenue KASA VUBU/C. Gombe/Kinshasa**

**site web : [www.africaefuture.org/fnc](http://www.africaefuture.org/fnc)**

**e-mail: [fenecosyndic@yahoo.fr](mailto:fenecosyndic@yahoo.fr)**

**tél +243 (0)99 413 67 76**

**DECLARATION DE LA FENECO/UNTC 2012/01 DU 12 JUILLET 2012**

Nous, participants au séminaire de formation syndicale des membres du Bureau Exécutif de la FENECO/UNTC tenu du mardi 10 au jeudi 12 juillet 2012, sous le thème « Rôle des enseignants dans les objectifs de l'Education Pour Tous » ;

Après avoir passé en lecture la position des enseignants dans les textes de loi qui régissent le système éducatif en RDC ;

Après un renforcement de capacité sur les notions fondamentales du syndicalisme et les pratiques syndicales ;

Tenant compte de l'échéance des objectifs de l'Education Pour Tous et du Millénaire pour le Développement à 2015, par rapport à la situation actuelle qui prévaut dans le pays ;

**CONSTATONS :**

1. Les enseignantes et les enseignants ne sont pas suffisamment pris en compte par nombre d'organes dans le système éducatif en RDC ;
2. Les Syndicats d'enseignants sont les plus pauvres, alors que le pays compte environ sept cent mille (700 000) enseignants et éducateurs sociaux ;
3. Nombre d'enseignantes et enseignants ne s'intéressent pas au Syndicat par ignorance ; d'autres sont privés de la liberté syndicale, cas du secteur privé ;
4. Les textes qui régissent le système éducatif en RDC ne sont pas suffisamment vulgarisés ni appliqués ;
5. Pas de prise en compte des problèmes de certaines catégories du personnel de l'éducation ; entre autre, les bureaux gestionnaires ;
6. La prise en charge des enseignantes et des enseignants (par les parents d'élèves) ne profitent que trop peu aux professionnels de la craie ; suite aux différents services impliqués dans la répartition des frais supportés par les parents ;
7. Le mauvais traitement et la modicité des salaires des enseignants et éducateurs sociaux, les poussent à cumuler les établissements scolaires pour prestations, à exploiter d'autres activités parallèles et à faire travailler tous les membres de leurs familles pour ne pas mourir ;
8. Suite à cette situation, il est extrêmement malaisé pour un enseignant de bien préparer ses leçons ;
9. La prise en charge des enseignants (par les parents) n'est plus le monopole des parents qui avaient initié cela ; essouffés par l'ampleur du phénomène (contribution des parents ou prise en charge de l'enseignement national par les parents), ils se trouvent aujourd'hui incapables d'arrêter les dégâts face à un Gouvernement moins responsable ;
10. L'absence des Syndicats d'enseignants et éducateurs sociaux dans le Ministère des Affaires sociales en ce qui concerne la spécificité de la matière de l'éducation ;

11. La gratuité de l'enseignement primaire évolue sans mesures d'encadrement et le taux d'analphabétisme ne fait que croître ;
12. Les guerres à l'est de la RDC ont des répercussions sérieuses sur l'éducation des garçons et des filles en âge scolaires, et nous arrachent chaque jour de la vie, nos frères et sœurs dont nos collègues enseignants et éducateurs sociaux ;
13. Le secteur de l'enseignement privé évolue en marge des textes légaux en matière de gestion du personnel, c'est l'exploitation pure et simple des enseignants et éducateurs sociaux ;

#### RECOMMANDONS :

##### **AU GOUVERNEMENT ;**

1. D'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et des autres personnels de l'éducation de la RDC, et en toute urgence, leur offrir un logement décent ;
2. D'intégrer effectivement les Syndicats représentatifs d'enseignants et éducateurs sociaux dans toutes les structures démocratiques de la gestion du système éducatif en RDC ;
3. A l'instar du secteur privé, adopter dans le secteur public, des textes de loi qui assurent la protection des délégués des enseignants face aux mesures arbitraires ; ils constituent des défenseurs des droits humains à part entière ;
4. Organiser des élections sociales pour déterminer la représentativité des Syndicats d'enseignants au sein des sous-secteurs éducation de la RDC ;
5. Assurer l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire sans déshumaniser le métier des enseignants à ce niveau d'étude concerné ;
6. Régulariser les activités syndicales pour la prise en compte des desideratas de tous les membres du personnel de l'éducation ;
7. Etablir la démarcation entre délégués et Responsables syndicaux ; les délégués actifs sur terrain, gèrent au quotidien les activités syndicales, et laissent les grandes questions de négociation aux Responsables des Syndicats qu'ils doivent accompagner, ainsi que cela se fait dans le secteur privé ;
8. Adopter le mode de la retenue à la source des cotisations syndicales pour permettre aux Syndicats de bien fonctionner ;
9. Sous l'initiative du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, convoquer des rencontres dans le secteur privé de l'enseignement entre Syndicats d'enseignants et Associations des Promoteurs d'écoles, pour conclure une convention collective sectorielle ;
10. Prendre des dispositions pour renforcer la population marginalisée avec les programmes de l'éducation non formelle ;
11. Supprimer la prise en charge des enseignants et de l'enseignement national par les parents avec des dispositions conséquentes ;
12. Assurer la vulgarisation et l'application des textes de loi déjà promulgués en ce qui concerne le système éducatif ;
13. Sensibiliser et mobiliser la population sur l'importance de l'éducation de base ;
14. Prendre en compte la situation du nombre d'enseignants et personnel de l'éducation en position Nouvelle Unité « NU » et non mécanisés, pendant plusieurs années.
15. Améliorer la subvention due aux Syndicats d'enseignants pour leur besoin de formation de leurs membres au niveau national ;

##### **AUX SYNDICATS ;**

1. D'organiser des séances de formation et de sensibilisation en faveur de leurs membres afin de les rendre capables de choisir et d'agir ;

2. De composer une Intersyndicale forte, unique par sous-secteur éducation avec des Syndicats d'enseignants importants, libre, autonomes et démocratiques ;
3. Assurer la vulgarisation des textes de lois qui régissent les enseignants et les personnels de l'éducation ;
4. L'inefficacité de l'Intersyndicale EPSP, dans sa configuration actuelle, mérite bien une remise en cause pour cesser d'être un club d'amis ; mais une synergie des Syndicats importants et responsables qui ont chacun une base qui oriente ses activités ;

#### **AUX PARTENAIRES DE L'EDUCATION ;**

16. De faciliter la FENECO/UNTC de faire l'évaluation de l'application de la mesure de la gratuité des 3 premières années de l'enseignement primaire pour l'année 2011-2012 afin de présenter des recommandations pertinentes à prendre en compte pour l'exercice suivant ;
17. D'appuyer la FENECO/UNTC dans ses démarches susceptibles de doter les Syndicats, par la révision du taux de subvention et la retenue des cotisations à la source, des capacités nécessaires pour assurer l'éducation de ses membres afin de les rendre conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la société en vue de l'Education publique de qualité Pour Tous ;
18. D'accorder la facilité à la FENECO de reproduire l'atelier sur « le rôle du Syndicat d'enseignants dans les objectifs de l'Education Pour Tous » à plusieurs de ses membres.

Enfin, par solidarité à nos frères et sœurs qui souffrent à l'est de notre pays, nous leur témoignons ici notre sentiment de solidarité tout en exhortant le Gouvernement de la RDC ainsi que la communauté internationale de prendre les mesures qui s'imposent pour que cette agression nous imposée pour piller les ressources naturelles de notre pays cesse urgemment et sans condition.

A cette veille du Sommet de la francophonie en RDC, nous sommes solidaires avec toute la société civile dans toutes les démarches relatives à l'adoption du projet de loi portant protection des Défenseurs des Droits Humains ainsi que les autres lois subsidiaires.

Que vive la République Démocratique du Congo !

Que vive l'éducation publique de qualité pour tous !

Que vive la FENECO/UNTC !

Merci